

## Chapitre 3

# Entrepreneuriat inclusif tout au long du cycle de vie d'une entreprise

*Ce chapitre traite de la création et de la gestion d'entreprise par des groupes défavorisés et sous-représentés. Ces données se fondent sur le Global Entrepreneurship Monitor, une enquête internationale sur les ménages regroupant des informations relatives aux femmes, aux jeunes, aux seniors, aux minorités ethniques et aux immigrés, aux personnes peu instruites et dotées de faibles revenus, aux personnes handicapées et aux chômeurs. Outre les travailleurs indépendants, cette étude identifie également les individus désireux de lancer leur entreprise ou l'exploitant déjà, y compris ceux employant des salariés. D'après ces données, les groupes défavorisés et sous-représentés cumulés soient à l'origine de la majorité des créations d'entreprise en Europe. Toutefois, au sein de chaque groupe, les taux de création et d'exploitation d'entreprise sont généralement inférieurs à ceux enregistrés parmi le reste de la population. Ce chapitre compile aussi des informations provenant de diverses sources et portant sur les antécédents professionnels et les facteurs de motivation des travailleurs indépendants et des nouveaux entrepreneurs.*

## L'activité entrepreneuriale

### Encadré 3.1. Principales conclusions — L'activité entrepreneuriale

- On observe des différences considérables entre les taux de création d'entreprise que présentent divers groupes sociaux d'Europe, mais ces écarts varient selon les pays.
- Les femmes sont moins susceptibles que les hommes de se lancer dans un processus de création d'entreprise. De même, les personnes peu qualifiées et dotées de faibles revenus ont également moins tendance à lancer une start-up. Par contre, les jeunes sont davantage portés sur la création d'entreprise que les adultes et les seniors.
- La proportion de femmes exploitant de nouvelles entreprises est inférieure de moitié à celle des hommes. Il est également moins fréquent que les personnes ayant un faible niveau d'instruction et de bas revenus deviennent propriétaires d'une entreprise. La part de jeunes propriétaires d'une nouvelle entreprise est, quant à elle, nettement supérieure à celle des seniors.
- Par ailleurs, les femmes et les personnes peu qualifiées et à bas revenus sont moins susceptibles de posséder une entreprise bien établie. Quant aux jeunes, bien que leurs taux de création et de détention de nouvelles entreprises soient élevés, ils ont moins de chances de posséder une entreprise établie que les adultes et les seniors.

### Encadré 3.2. Distinctions entre les données relatives au travail indépendant et celles portant sur la propriété d'entreprise

- Les données relatives au travail indépendant présentées au chapitre 2 de ce document proviennent de l'enquête sur les forces de travail. Elles portent sur des propriétaires-gérants d'entreprises s'octroyant un salaire ou des bénéfices sur le travail qu'ils effectuent pour leur propre compte dans leur entreprise et qui se déclarent indépendants. Se concentrant sur le travail indépendant, le chapitre s'intéresse aux individus n'employant le plus souvent qu'eux-mêmes, ou très peu d'autres personnes, dans des sociétés non constituées. Les personnes qui gèrent des sociétés constituées de plus grande envergure ne sont généralement pas déclarées comme travailleurs indépendants. Ces données excluent également les individus en passe de fonder une entreprise dont la création n'est pas encore aboutie, de même que les propriétaires d'entreprise non impliqués dans l'exploitation journalière de celle-ci.
- Bon nombre des données communiquées dans le présent chapitre sont extraites du Global Entrepreneurship Monitor. Elles couvrent les individus déclarant tenter activement de démarrer leur affaire ou s'occupant déjà de leur entreprise ou de tout type de travail indépendant ou vendant des biens ou des services à des tiers. Cette définition est plus vaste que celle utilisée pour les données relatives au travail indépendant: elle inclut les travailleurs indépendants ainsi que toutes sortes de propriétaires d'entreprise. En particulier, les propriétaires-gérants de sociétés constituées sont englobés, alors qu'ils sont exclus des données du chapitre 2 portant sur le travail indépendant. Le Global Entrepreneurship Monitor inclut aussi les personnes qui gèrent une entreprise en tant qu'activité complémentaire, tandis que l'enquête sur les forces de travail considère uniquement une personne comme travailleur indépendant si elle consacre plus de temps à cette activité qu'à un autre emploi.

### **Activité entrepreneuriale naissante**

Le graphique 3.1 montre les taux d'entrepreneuriat naissant dans les États de l'UE, soit la proportion d'individus adultes déclarant être activement engagés dans la création d'une entreprise qu'ils détiennent seuls ou en copropriété. L'entreprise ne peut avoir octroyé des salaires, rémunérations ou tout autre paiement aux propriétaires depuis plus de trois mois. Les données sont classées par sexe, âge, niveau d'éducation atteint et revenu. Pour en savoir plus sur cette notion et sur cette source de données, nous vous renvoyons au Guide du lecteur au chapitre 5.

Les femmes ont moins tendance que les hommes à être des entrepreneurs naissants, c.-à-d. à être engagées dans la création d'une entreprise (graphique 3.1A). Toutefois, les différences de sexe varient d'un État membre à l'autre. Le pays présentant l'écart le plus minime est l'Autriche (1,4% de femmes y créent une start-up contre 1,6% d'hommes), et celui présentant l'écart le plus grand est la République slovaque (5% de femmes pour 13,5% d'hommes).

Dans pratiquement tous les pays, le taux d'entrepreneuriat naissant est plus important parmi les jeunes (18-30 ans) que parmi l'ensemble des adultes (18-64 ans) ou les seniors (55-64 ans) (graphique 3.1B). Globalement, dans l'UE-22, le taux d'entrepreneuriat naissant parmi les jeunes est le double de celui des seniors, avec près de 4% chez les jeunes contre 2% chez les personnes âgées. C'est la République slovaque qui présente les proportions les plus élevées, à la fois chez les jeunes (11,9%) et les seniors (4,7%). L'activité entrepreneuriale naissante présente de sérieuses différences, non seulement entre les jeunes et les seniors mais aussi entre États de l'UE.

Par rapport aux diplômés universitaires, les personnes ayant un faible niveau d'instruction deviennent beaucoup moins souvent des entrepreneurs naissants (graphique 3.1C), la seule exception en l'occurrence étant l'Allemagne, où la part d'entrepreneuriat naissant est plus importante pour ce dernier groupe (2,0%) que pour les diplômés (1,3%).

Le même canevas se dégage vis-à-vis du niveau de revenu des personnes engagées dans la création d'une entreprise: celles ayant des revenus plus faibles (figurant dans le tiers inférieur de l'échelle de répartition des revenus) sont beaucoup plus réticentes à démarrer une affaire que celles ayant des revenus plus élevés (classées dans le tiers supérieur), l'Italie constituant ici l'exception.

### **Nouvelle entreprise**

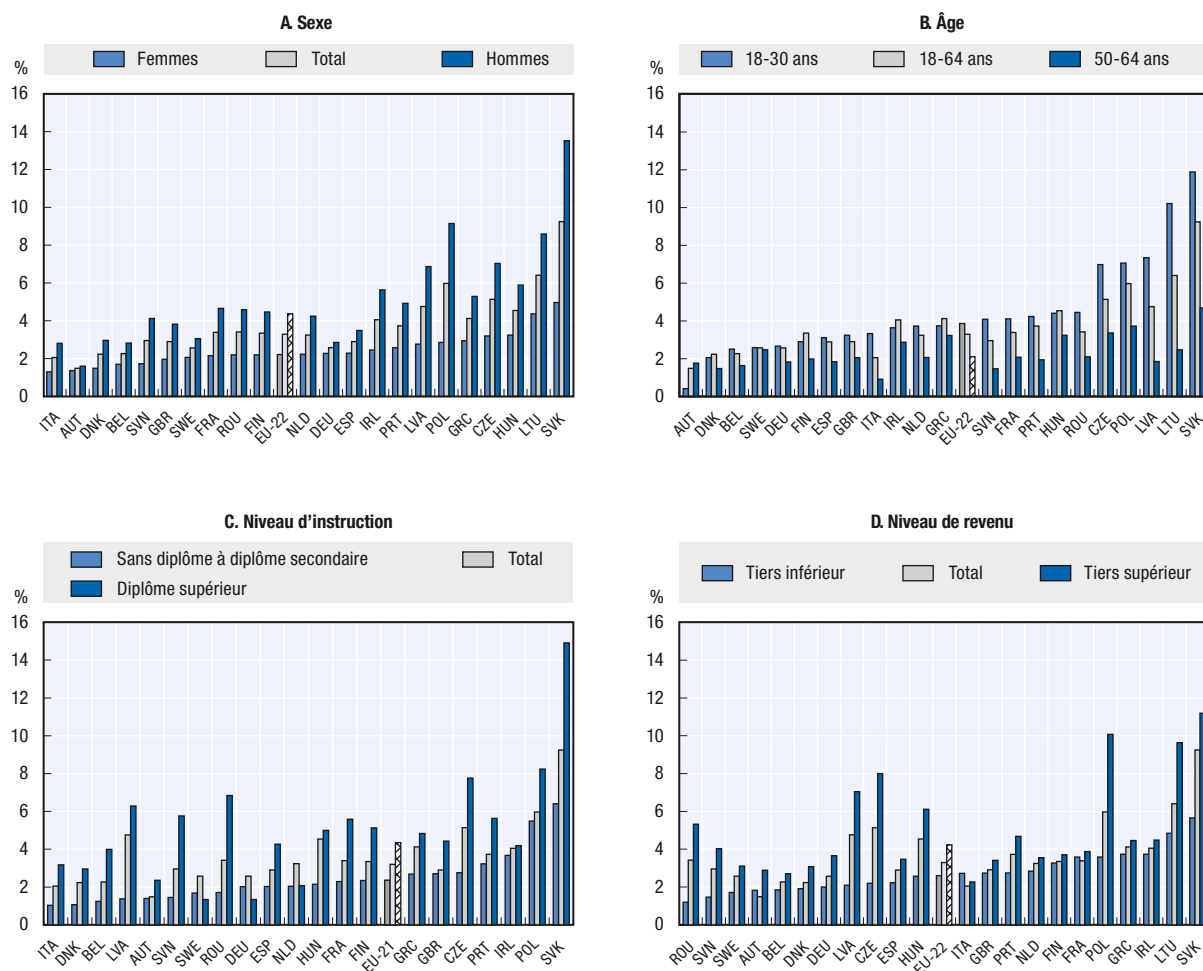
Le graphique 3.2 montre les données relatives aux taux de détention de nouvelles entreprises par sexe, âge, niveau d'éducation et de revenu, qui indiquent la proportion de la population adulte déclarant être actuellement gérante-propriétaire d'une nouvelle entreprise qui verse des traitements, des salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de trois mois mais moins de 42 mois. Pour en savoir plus sur cette notion et sur cette source de données, nous vous renvoyons au Guide du lecteur du chapitre 5.

De manière générale dans l'UE, les femmes ont moins tendance que les hommes à être propriétaires de nouvelles entreprises, la moyenne étant de 1,8% de femmes pour 3,8% d'hommes. Toutefois, les taux de propriété de nouvelles entreprises par des femmes divergent fortement dans les divers États membres de l'UE, l'Autriche affichant le taux le plus bas (0,5%) alors que, tout comme pour les taux d'entrepreneuriat naissant, la République slovaque arrive en tête du classement (3,4%). Ces différences nous apprennent que l'écart constaté entre les hommes et les femmes au niveau de l'entrepreneuriat naissant persiste dans la détention de nouvelles entreprises.

Le canevas dégagé dans les activités naissantes se reproduit dans la détention d'entreprises par les jeunes et les personnes âgées. Dans l'UE, le taux de détention de nouvelles entreprises par des jeunes est en moyenne deux fois plus élevé que pour les


## Graphique 3.1. Taux d'entrepreneuriat naissant, 2007-2011 (combinés)

Pourcentage des 18-64 ans



Notes: 1. Les pays de l'UE ayant participé à l'enquête Global Entrepreneurship Monitor pendant cette période sont: l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Suède. 2. Les données présentées dans ces graphiques ont été combinées: elles cumulent les résultats des enquêtes annuelles portant sur la période 2007-2011. Certains pays n'ont pris part à l'enquête GEM qu'une seule fois pendant ce laps de temps mais ont été inclus dans les graphiques: l'Autriche (2007), la Lituanie (2011), la République slovaque (2011) et la République tchèque (2011). En outre, un petit nombre de pays ont participé à l'enquête GEM trois ou quatre années sur les cinq de la période: l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et la Suède. 3. Les données concernant la Lituanie n'ont pas pu être regroupées par niveau d'instruction et ne sont donc pas reprises dans le tableau C. De même, le total UE du tableau C ne tient pas compte de la Lituanie. 4. Le taux d'entrepreneuriat naissant est défini comme la proportion de la population adulte (âgée de 18 à 64 ans) activement engagée dans la création d'une entreprise qu'elle détient seule ou en copropriété; cette entreprise ne peut avoir octroyé de traitements, salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de trois mois.

Source: Présentations tabulaires spéciales des enquêtes 2007-2011 sur la population adulte, extraites du Global Entrepreneurship Monitor

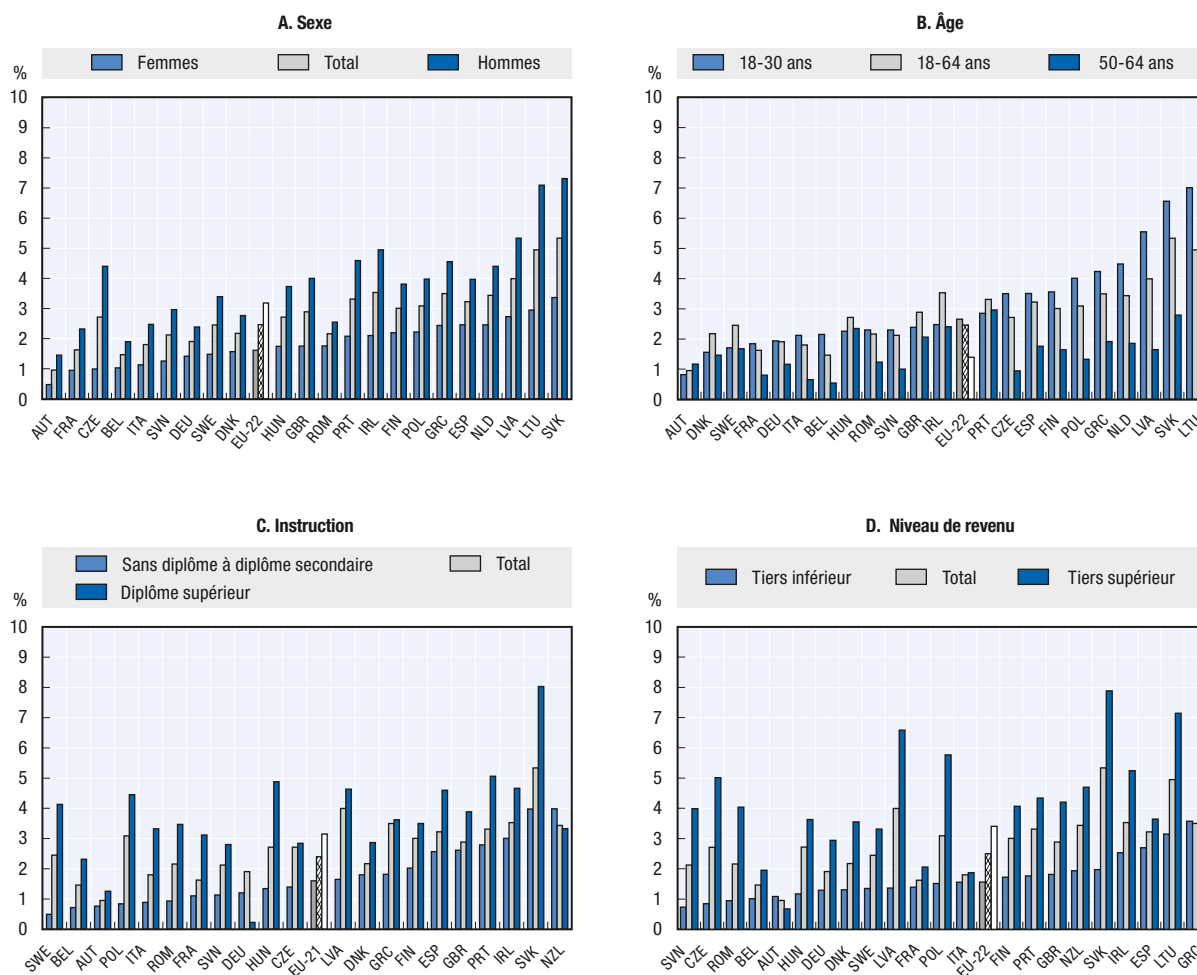
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933016987>

seniors. Les écarts les plus grands sont constatés en Lituanie, en République slovaque et aux Pays-Bas, tandis que les seniors détiennent proportionnellement plus d'entreprises que le reste de la population adulte en Autriche et au Portugal.

De manière analogue, la faible proportion de création d'entreprises par des individus peu qualifiés et à bas revenus se répercute dans le taux de détention de nouvelles entreprises. S'agissant des personnes à faible niveau d'instruction, ce canevas est commun à tous les pays à l'exception de l'Allemagne et des Pays-Bas, et dans le cas des bas revenus, l'Autriche constitue la seule exception.

## Graphique 3.2. Taux de détention de nouvelles entreprises, 2007-2011 (combinés)

Pourcentage des 18-64 ans



Notes: 1. Les pays de l'UE ayant participé à l'enquête Global Entrepreneurship Monitor pendant cette période sont: l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède. 2. Les données présentées dans ces graphiques ont été combinées: elles cumulent les résultats des enquêtes annuelles portant sur la période 2007-2011. Certains pays n'ont pris part à l'enquête GEM qu'une seule fois pendant ce laps de temps mais ont été inclus dans les graphiques: l'Autriche (2007), la Lituanie (2011), la République slovaque (2011) et la République tchèque (2011). En outre, un petit nombre de pays ont participé à l'enquête GEM trois ou quatre années sur les cinq de la période: l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et la Suède. 3. Les données concernant la Lituanie n'ont pas pu être regroupées par niveau d'instruction et ne sont donc pas reprises dans le tableau C. De même, le total UE du tableau C ne tient pas compte de la Lituanie. 4. Le taux de propriété de nouvelles entreprises est la proportion de la population adulte gérant ou possédant actuellement une nouvelle entreprise octroyant des salaires, rémunérations ou tout autre paiement à ses propriétaires depuis plus de trois mois mais pas plus de 42 mois.

Source: Présentations tabulaires spéciales des enquêtes 2007-2011 sur la population adulte, extraites du Global Entrepreneurship Monitor.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933017063>

### Propriété d'entreprises établies

Le graphique 3.3 examine les taux de détention de sociétés existantes, qui indiquent la proportion de la population adulte déclarant être gérante-propriétaire d'une entreprise établie octroyant des salaires, rémunérations ou tout autre paiement à ses détenteurs depuis plus de 42 mois. (Pour en savoir plus sur cette notion et sur cette source de données, nous vous renvoyons au Guide du lecteur du chapitre 5). À nouveau, les canevas dégagés pour les entrepreneuriats naissants

et la propriété de nouvelles entreprises se répètent dans la propriété d'entreprises établies, avec l'exception notable des jeunes.

Premièrement, dans les pays de l'UE, la probabilité qu'une femme administre une entreprise existante est environ inférieure de moitié par rapport aux hommes, ce qui révèle un écart de taille qui a d'importantes répercussions sur la création potentielle d'emplois et l'ancrage au marché du travail. De plus, la part des femmes gestionnaires d'entreprises établies diffère fortement d'un pays à l'autre, s'échelonnant de moins de 2% en France à quelque 5% en Finlande et 8% en Grèce.

Deuxièmement, les personnes présentant un faible niveau d'instruction ont moins de chances d'être propriétaires de sociétés en place que les diplômés universitaires, et ce dans tous les pays sauf en Finlande, en Allemagne, en Grèce et en Irlande.

Troisièmement, dans tous les pays, les personnes jouissant de faibles revenus sont moins susceptibles de posséder une entreprise établie que celles bénéficiant de revenus élevés. Cependant, comparé à la moyenne européenne de 3,6%, la Grèce présente un taux très élevé de propriétaires d'entreprises existantes classés dans le tiers inférieur de l'échelle de répartition des revenus: grosso modo un sur huit.

Cependant, le schéma est inversé dans le cas des jeunes. Alors que les graphiques 3.1 et 3.2 indiquent des proportions plus élevées de jeunes actifs dans une entreprise naissante ou nouvelle par rapport aux seniors et aux adultes en général, le graphique 3.3 montre que les jeunes possèdent beaucoup moins souvent une entreprise établie que les seniors et les adultes. En Irlande par exemple, le taux de détention d'entreprise par des jeunes est de 2,3% contre 13,6% pour les personnes âgées.

## Antécédents professionnels des entrepreneurs

### Encadré 3.3. Principales conclusions — Antécédents professionnels des entrepreneurs

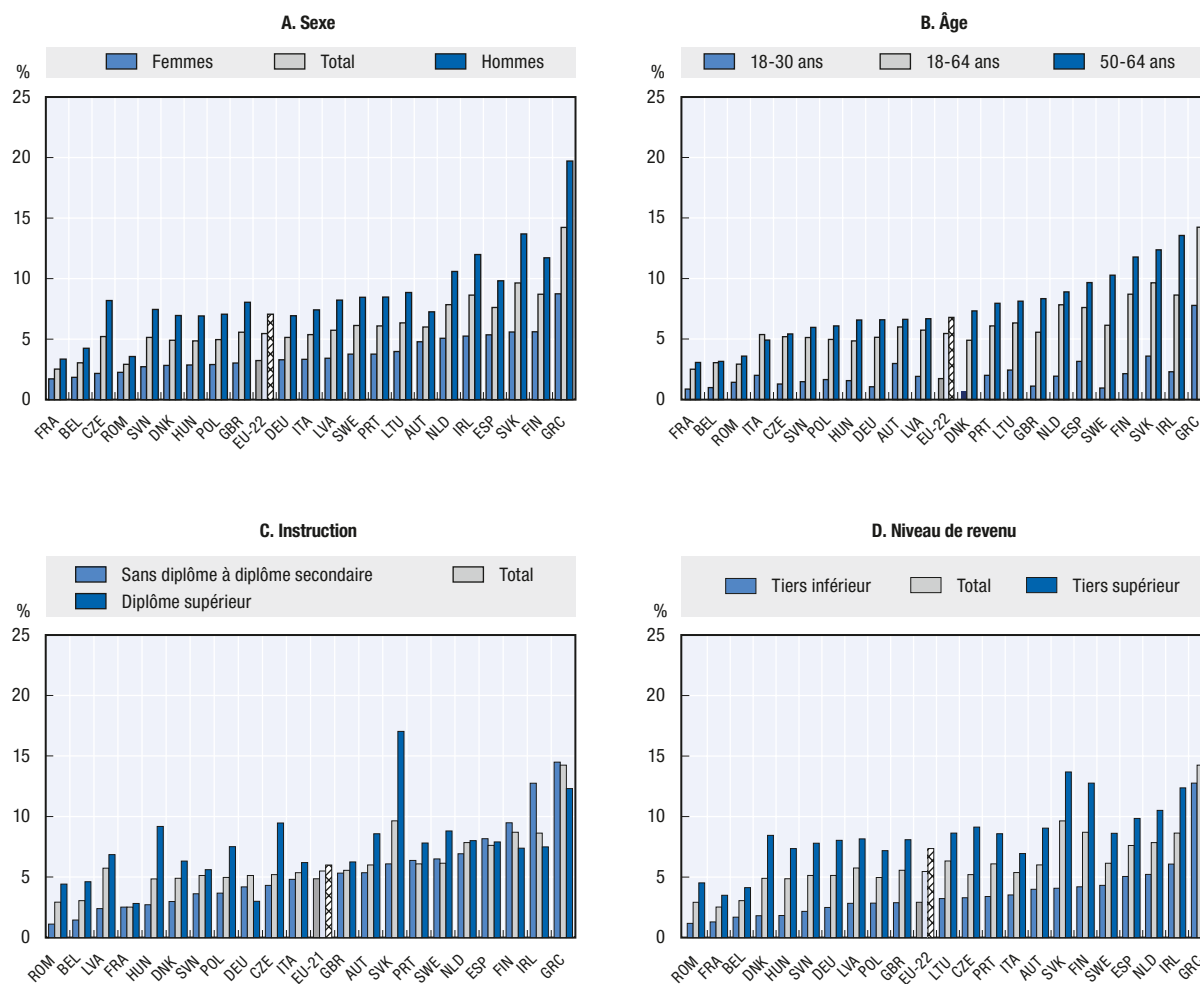
- La trajectoire la plus fréquemment empruntée pour aboutir au travail indépendant passe par un emploi préalable. Cependant, les femmes, les jeunes (de moins de 30 ans) et les personnes ayant un faible niveau d'instruction ont plus tendance que la population dans son ensemble à se tourner vers le travail indépendant après une période d'inactivité sur le marché de l'emploi ou de chômage.
- Les femmes, les jeunes et les personnes ayant un faible niveau d'instruction ont moins souvent eu une expérience de propriété d'entreprise avant de lancer leur start-up que la population prise dans son ensemble.

### Antécédents professionnels des femmes entrepreneurs

Le graphique 3.4, qui cible les antécédents professionnels des femmes et hommes indépendants dans l'UE, révèle de grands contrastes. Au sein de l'UE, la proportion d'hommes ayant endossé le statut d'indépendant après avoir occupé un emploi préalable (60%) est supérieure à celle des femmes dans ce cas (50%), les seules exceptions étant le Luxembourg, l'Estonie, le Portugal, la Lituanie et la Lettonie. Les femmes indépendantes étaient par ailleurs plus souvent inactives sur le marché de l'emploi ou sans emploi auparavant. De plus, elles étaient moins nombreuses à posséder une expérience préalable de détention d'entreprise.

## Graphique 3.3. Taux de détention d'entreprises établies, 2007-2011 (combinés)

Pourcentage des 18-64 ans

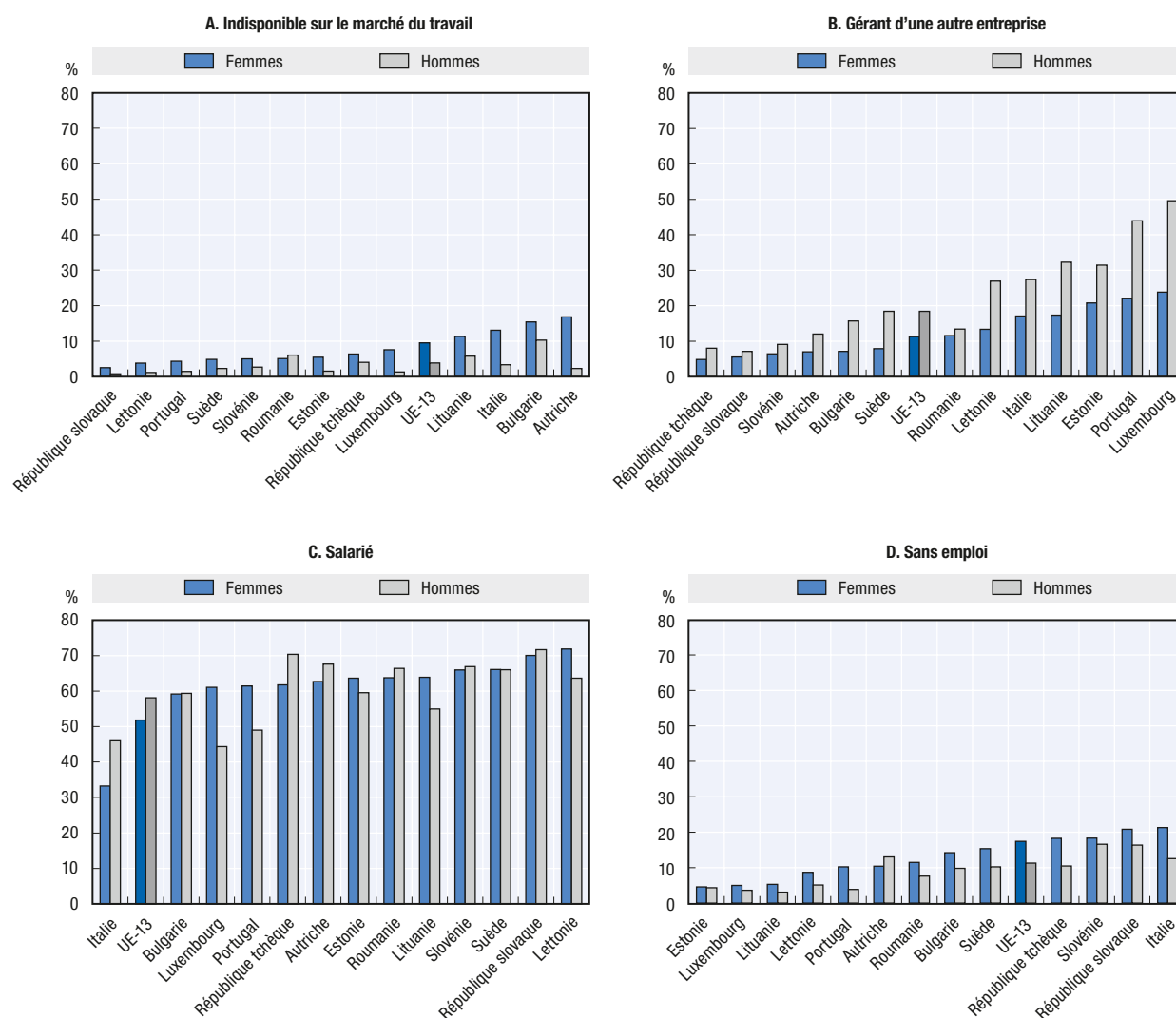


Notes: 1. Les pays de l'UE ayant participé à l'enquête Global Entrepreneurship Monitor pendant cette période sont: l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède. 2. Les données présentées dans ces graphiques ont été combinées: elles cumulent les résultats des enquêtes annuelles portant sur la période 2007-2011. Certains pays n'ont pris part à l'enquête GEM qu'une seule fois pendant ce laps de temps mais ont été inclus dans les graphiques: l'Autriche (2007), la Lituanie (2011), la République slovaque (2011) et la République tchèque (2011). En outre, un petit nombre de pays ont participé à l'enquête GEM trois ou quatre années sur les cinq de la période: l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et la Suède. 3. Les données concernant la Lituanie n'ont pas pu être regroupées par niveau d'instruction et ne sont donc pas reprises dans le tableau C. De même, le total UE du tableau C ne tient pas compte de la Lituanie. 4. Le taux de détention d'entreprises établies est la proportion des membres de la population adulte qui sont actuellement dirigeants-propriétaires d'une entreprise établie qui verse des traitements, salaires ou toute autre rémunération à ses propriétaires depuis plus de 42 mois. Cet indicateur renseigne sur le niveau d'activités entrepreneuriales au sein d'une économie.

Source: Présentations tabulaires spéciales des enquêtes 2007-2011 sur la population adulte, extraites du Global Entrepreneurship Monitor.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933017139>

Graphique 3.4. Occupation préalable au travail indépendant, par genre, 2005



Note: La moyenne UE-13 comprend les États suivants: l'Autriche, la Bulgarie, l'Estonie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Roumanie, la Slovénie et la Suède.

Source: Eurostat, Facteurs de réussite des entreprises 2005.

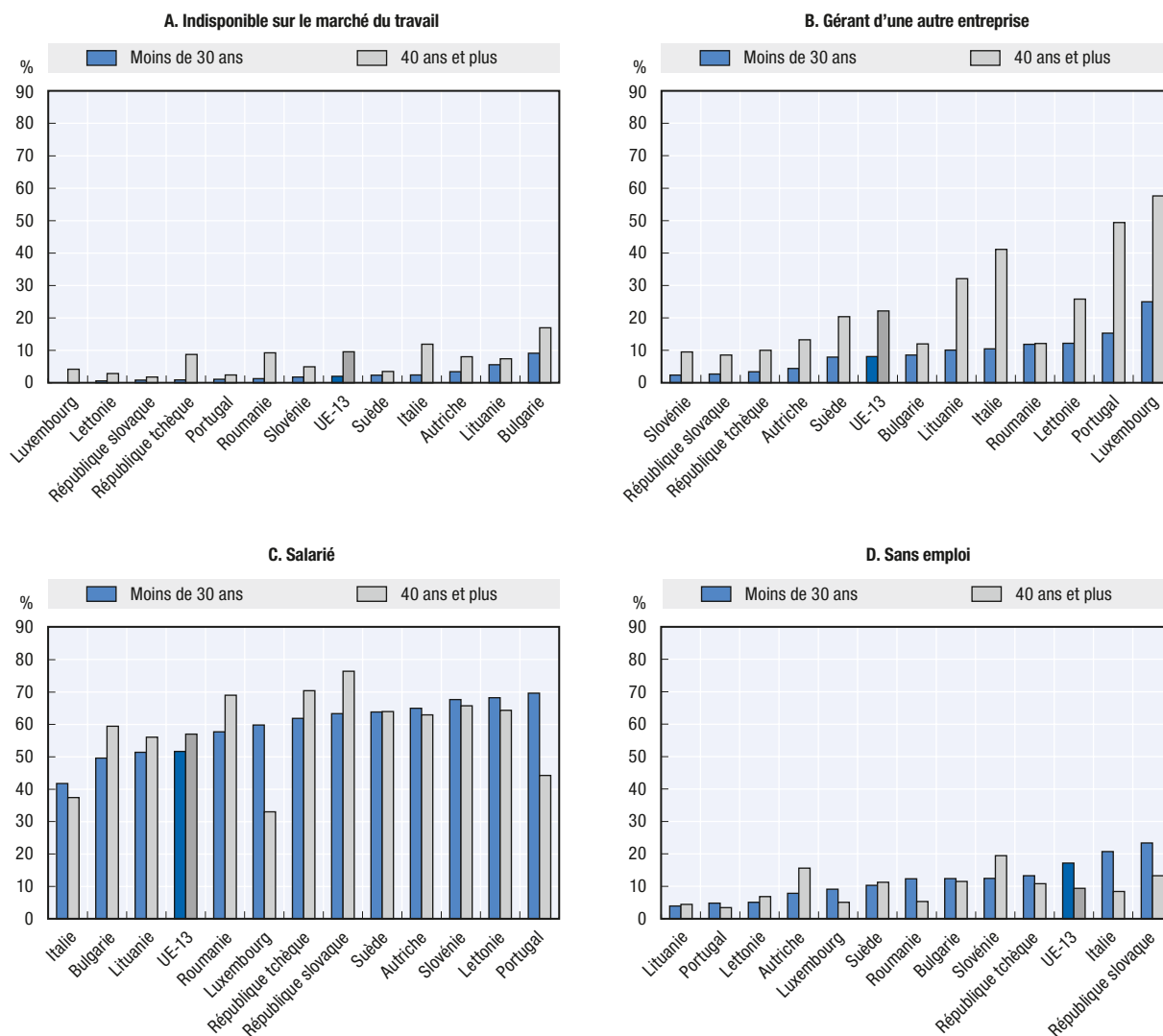
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933017215>

### Antécédents professionnels des jeunes et des seniors entrepreneurs

Le graphique 3.5 se penche sur les antécédents professionnels des jeunes (de moins de 30 ans) et des personnes âgées (de plus de 40 ans) avant le début de leur activité d'indépendant. L'expérience professionnelle la plus fréquente pour ces deux groupes d'âge est un emploi, à concurrence de 50% pour les jeunes et près de 60% pour les seniors à travers l'UE-13. Les jeunes indépendants ont plus fréquemment embrassé ce statut en étant sans emploi que les entrepreneurs plus âgés. Au contraire, les indépendants de plus de 40 ans sont plus susceptibles que les jeunes d'avoir précédemment été inactifs sur le marché de l'emploi, et aussi d'avoir eu une expérience en tant que propriétaire d'entreprise par le passé. Toutefois, ces proportions varient d'un pays de l'UE à l'autre.



Graphique 3.5. Occupation préalable au travail indépendant, par tranche d'âge, 2005



Note: La moyenne UE-13 comprend les États suivants: l'Autriche, la Bulgarie, l'Estonie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Roumanie, la Sloveenie et la Suède. Les données relatives à l'Estonie n'ont pas pu être présentées dans le graphique en raison de la petite taille de l'échantillon, mais sont englobées dans le total UE-13.

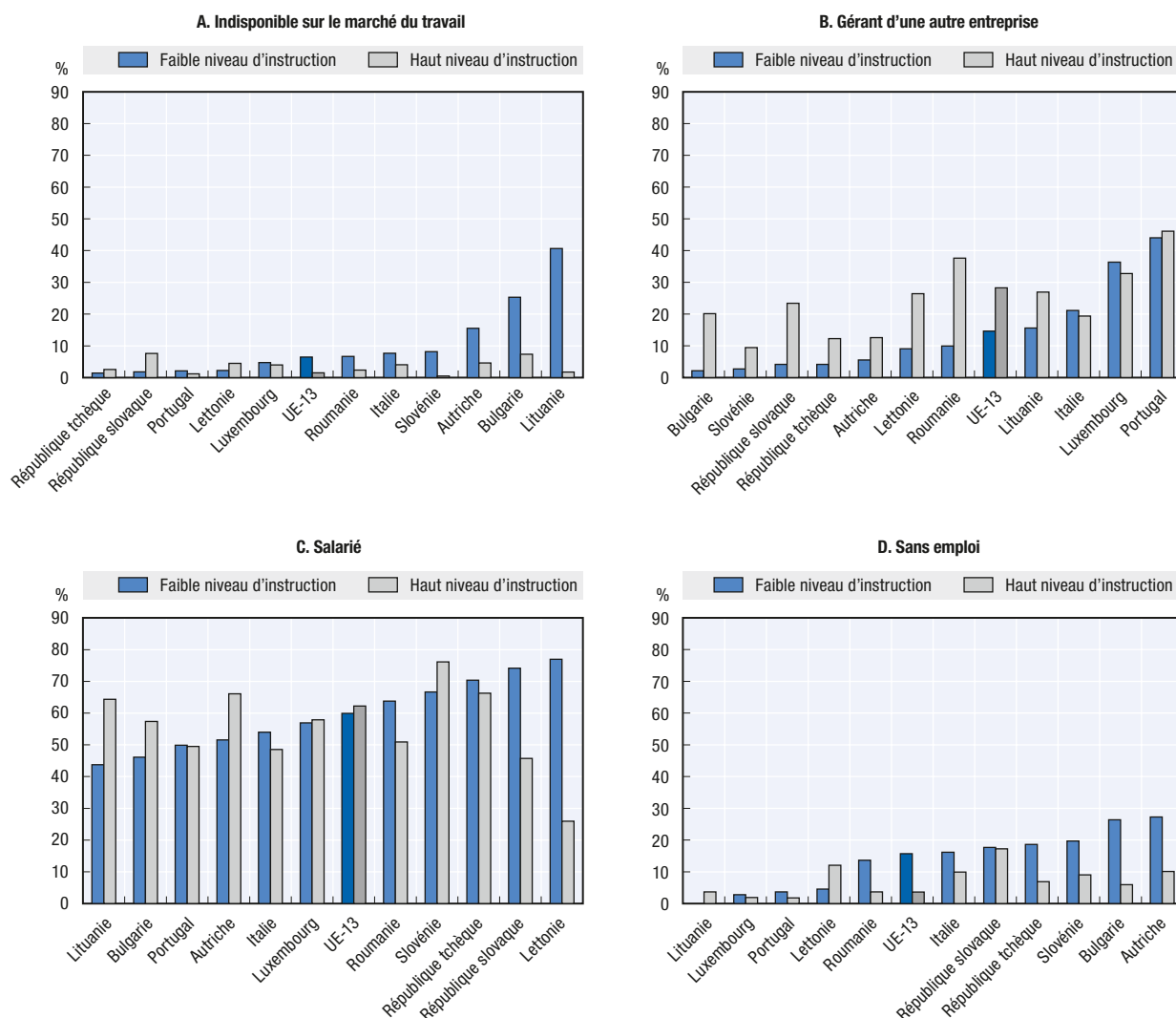
Source: Eurostat, Facteurs de réussite des entreprises 2005

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933017291>

### Antécédents professionnels des entrepreneurs par niveau d'instruction

Le plus souvent, les travailleurs indépendants présentant un faible niveau d'instruction (enseignements primaire et secondaire inférieur) avaient un emploi salarié avant d'endosser ce statut (graphique 3.6). Cependant, par comparaison avec les personnes ayant un niveau d'instruction plus élevé (premier et deuxième degrés de l'enseignement supérieur), ils ont également plus de probabilités d'avoir été inactifs sur le marché de l'emploi ou sans emploi, et moins de probabilités d'avoir connu une expérience de propriétaire d'entreprise auparavant. Il existe toutefois de grandes différences entre les divers pays de l'UE, et dans certains cas (comme le Luxembourg), la tendance générale ne s'applique pas.

Graphique 3.6. Occupation préalable au travail indépendant, par niveau d'instruction, 2005



Note: 1. La moyenne UE-13 comprend les États suivants: l'Autriche, la Bulgarie, l'Estonie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Roumanie, la Slovénie et la Suède. 2. Un faible niveau d'instruction est défini comme l'enseignement primaire et secondaire inférieur (niveaux 1 et 2) tandis qu'un haut niveau d'instruction est défini comme les premier et deuxième degrés de l'enseignement supérieur (niveaux 5 et 6).

Source: Eurostat, Facteurs de réussite des entreprises 2005.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933017367>

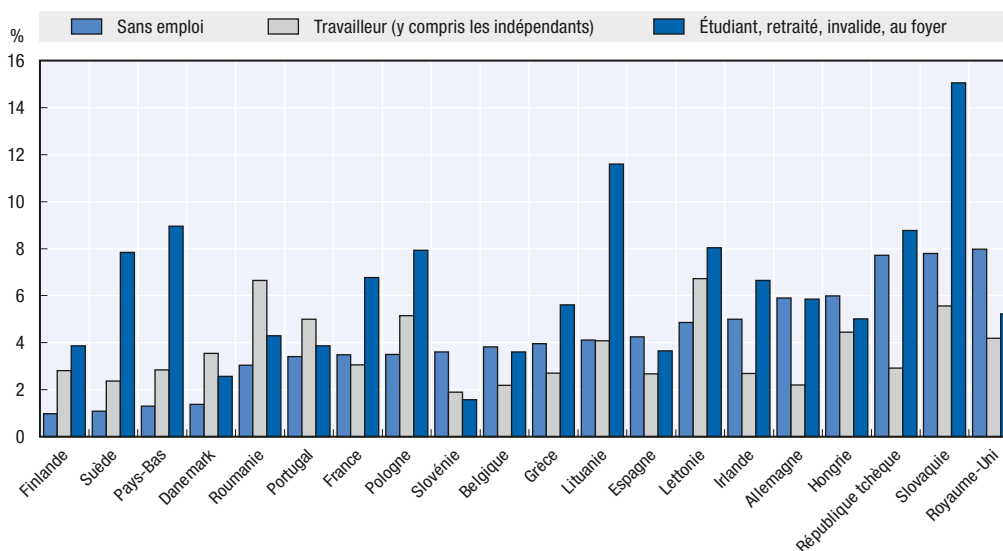
### Encadré 3.4. Du chômage au travail indépendant

Le graphique 3.7 présente les données relatives au taux d'entrepreneuriat naissant (c.-à-d. la proportion d'individus déclarant prendre des mesures en vue de créer une entreprise) au sein de trois groupes: les anciens sans emploi, les personnes qui possédaient auparavant un emploi salarié ou une autre activité d'indépendant, et les individus qui étaient inactifs sur le marché du travail en leur qualité d'étudiant, de retraité, d'invalidé ou de personne au foyer.

Ce graphique révèle de grandes disparités selon les pays dans les proportions de personnes sans emploi déclarant être engagées dans un processus de création d'entreprise, allant de plus ou moins 1% en Finlande et en Suède à près de 8% en République tchèque, en République slovaque et au Royaume-Uni. Dans 12 des 20 pays d'Europe, les taux d'entrepreneuriat naissant sont identiques ou supérieurs pour les personnes sans emploi par rapport aux travailleurs.

### Graphique 3.7. Taux d'entrepreneuriat naissant selon le statut professionnel préalable, 2011

Pourcentage des 18-64 ans



Source: Présentation tabulaire spéciale de l'enquête 2011 sur la population adulte, extraites du Global Entrepreneurship Monitor

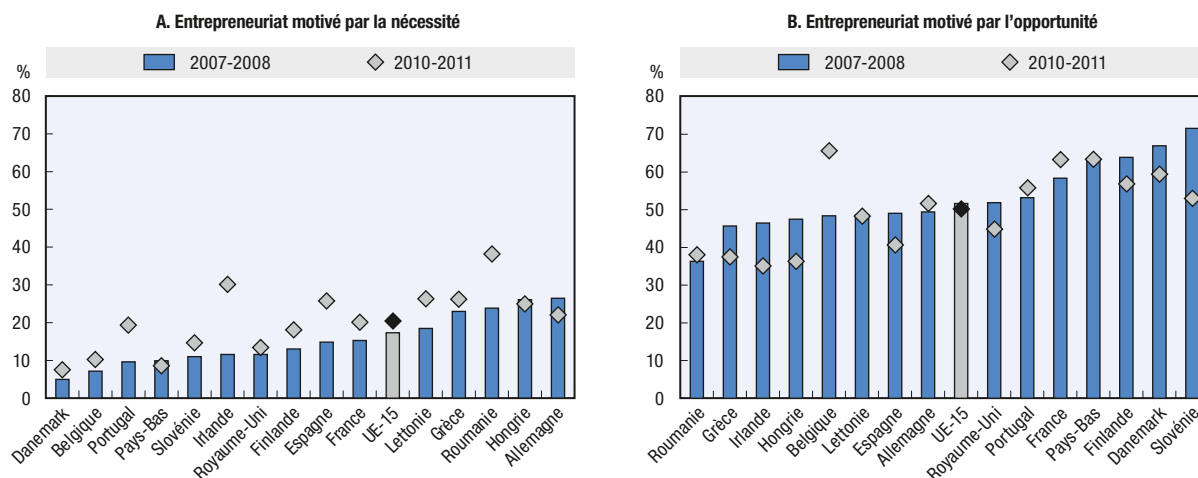
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933017443>

## Ce qui motive l'entrepreneuriat et le travail indépendant

### Encadré 3.5. Principales conclusions — Ce qui motive l'entrepreneuriat et le travail indépendant

- Dans l'UE, moins d'entrepreneurs maintenant qu'avant la crise embrassent l'entrepreneuriat pour exploiter des opportunités.
- Pour la majorité des entrepreneurs, l'insatisfaction vis-à-vis de leur situation antérieure a constitué un facteur de poids dans leur décision de créer leur entreprise, cette proportion étant plus élevée chez les jeunes.
- Environ la moitié des femmes à la tête d'une entreprise ont considéré la voie de l'entrepreneuriat comme un choix de carrière leur permettant d'améliorer l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

Le graphique 3.8 examine si les personnes engagées dans l'entrepreneuriat à un stade précoce (c.-à-d. en phase de lancement d'entreprise ou de propriété d'une nouvelle entreprise) se sont lancées dans cette voie par nécessité (par exemple parce qu'elles n'ont pas d'emploi rémunéré) ou en vue de saisir une opportunité. Le tableau A illustre la proportion de personnes s'étant lancées dans l'entrepreneuriat par nécessité en 2007-2008, avant les répercussions majeures de la crise se sur l'emploi, et en 2010-2011, quand ces répercussions se sont fait sentir. Dans les 15 pays de l'UE observés, cette proportion de création d'entreprise par nécessité est passée de 18% à 20% environ. Elle a augmenté dans pratiquement tous les pays, sauf aux Pays-Bas, en Hongrie et en Allemagne, où elle s'est réduite de manière marginale. Néanmoins, dans la plupart des pays, les hausses n'ont pas été aussi sévères que prévu et les pourcentages de personnes déclarant se lancer pour saisir une opportunité ont toujours dépassé ceux des personnes déclarant s'installer à leur compte par nécessité.

Graphique 3.8. **Entrepreneuriat motivé par la nécessité et par l'opportunité, avant et après la crise**

Source: Présentations tabulaires spéciales des enquêtes 2007-2011 sur la population adulte, extraites du Global Entrepreneurship Monitor.

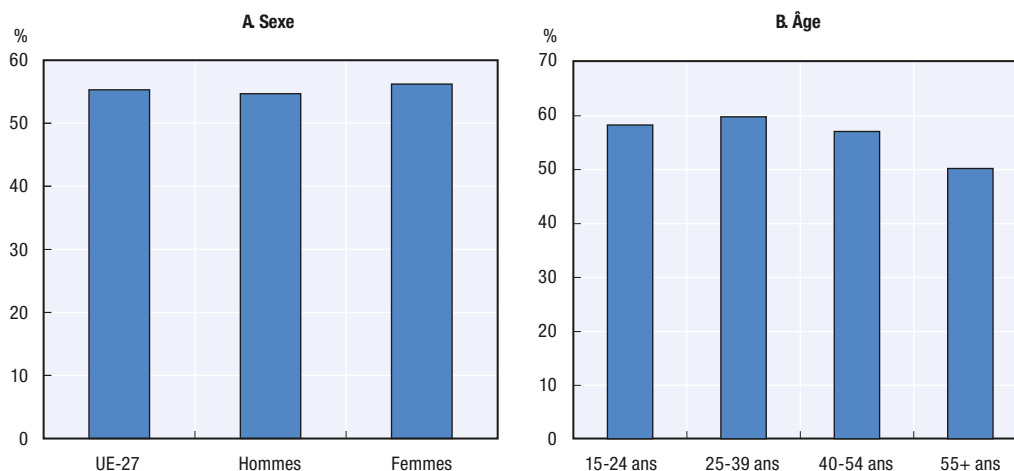
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933017462>

Les données collectées par l'Eurobaromètre Flash nous renseignent davantage sur les facteurs incitant les groupes défavorisés et sous-représentés à s'engager dans l'entrepreneuriat. Comme le montre le graphique 3.9, plus de la moitié des individus démarrant une entreprise déclarent que l'insatisfaction vis-à-vis de leur situation précédente a influencé leur décision de manière plutôt ou très importante. Alors qu'aucune différence de sexe ne se dégage, la part des personnes se lançant dans l'entrepreneuriat parce qu'elles n'étaient pas satisfaites de leur situation précédente diminue avec l'âge.

Un avantage fréquemment cité de l'entrepreneuriat est sa plus grande flexibilité par rapport à l'emploi salarié. Le graphique 3.10 illustre la proportion des chefs d'entreprise déclarant avoir créé leur entreprise parce que cela leur permettait d'instaurer un meilleur équilibre entre travail et vie privée. Selon les données, ceci est vrai pour un grand nombre d'entrepreneurs, et particulièrement les femmes: globalement, près de la moitié des femmes propriétaires d'entreprise en UE ont cité ce facteur comme les ayant motivées à démarrer une entreprise. C'est environ 10 points de pourcentage de plus que les hommes détenteurs d'entreprise. Ces données suggèrent que beaucoup de femmes embrassent l'entrepreneuriat pour pouvoir intégrer d'autres responsabilités, notamment celles d'ordre familial, à leur vie. Toutefois, en dépit de leurs intentions, bon nombre de personnes ne parviennent pas à améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée grâce au travail indépendant (voir le graphique 4.13).

### Graphique 3.9. Insatisfaction par rapport à la situation précédente, 2009

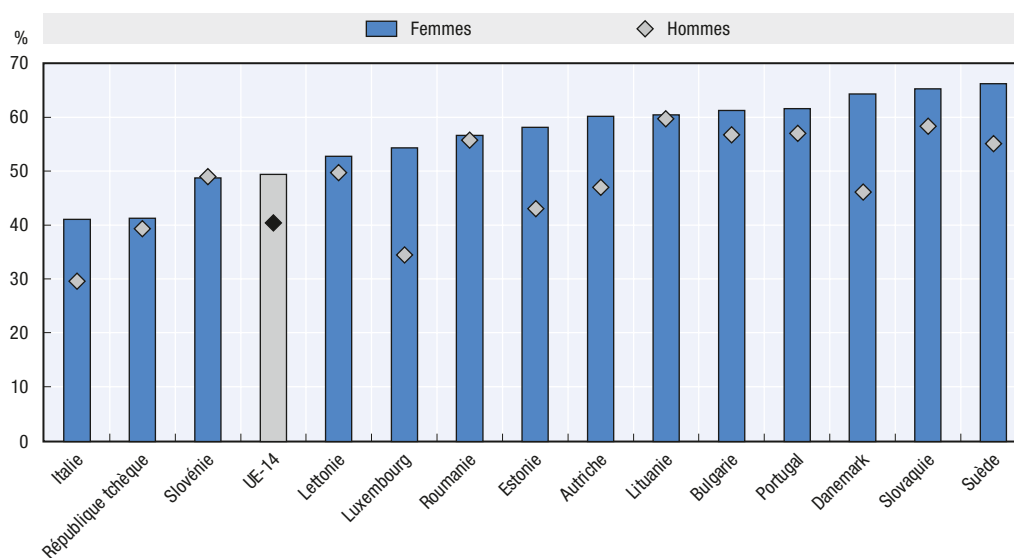
«Pouvez-vous me dire s'il était très important, plutôt important, plutôt pas important ou pas important du tout pour vous d'entreprendre les démarches pour créer une nouvelle entreprise ou en reprendre une — l'insatisfaction par rapport à votre situation précédente?»



Source: Commission européenne, 2009, «Entrepreneurship in the EU and beyond — A survey in the EU, EFTA countries, Croatia, Turkey, the US, Japan, South Korea and China», Eurobaromètre Flash n°283.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933017500>

### Graphique 3.10. Proportion des entrepreneurs créant une entreprise pour améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, 2005



Note: La moyenne UE-14 comprend les États suivants: l'Autriche, la Bulgarie, le Danemark, l'Estonie, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Roumanie, la Slovénie et la Suède.

Source: Eurostat, Facteurs de réussite des entreprises 2005.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933017538>





Extrait de :

## The Missing Entrepreneurs

Policies for Inclusive Entrepreneurship in Europe

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264188167-en>

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/La Commission européenne (2014), « Entrepreneuriat inclusif tout au long du cycle de vie d'une entreprise », dans *The Missing Entrepreneurs : Policies for Inclusive Entrepreneurship in Europe*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264188211-5-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).